



Comité Régional Olympique et Sportif du Centre

6 ter rue de l'Abbé Pasty
45400 FLEURY-LES-AUBRAIS
Tél. : 02 38 49 88 50
Site : <http://centre.franceolympique.com>

Denis MASSEGLIA
Président du CNOSEF
1 avenue Pierre de Coubertin
75640 Paris cedex 13

Réf. : JLD/02022014

A Fleury-les-Aubrais, le 3 février 2014

Monsieur le président,

Dans notre précédent courrier du 18 décembre 2013, nous vous écrivions ceci : « Nous partageons pleinement les constats et revendiquons l'absolu nécessité de rénover le modèle sportif français devenu obsolète. » Comme vous le savez, et vous en avez été destinataire, le MOS régional du Centre est dans cette démarche.

Nous voulons attirer votre attention sur la situation dans les territoires que nous trouvons très préoccupante, voir ALARMANTE.

Le fait sociétal du sport n'est plus reconnu, nous nous sentons délaissés et écartés des décisions qui concernent le Sport.

La crise a fini par nous rattraper. Depuis deux ans déjà les collectivités nous font part de leurs difficultés à boucler leur budget et bien qu'elles souhaitent épargner le monde associatif, la réalité économique faisant loi, nous en subissons les conséquences.

2014 s'annonce encore plus difficile que 2013 et touchera tous les secteurs. Nous ne parlons pas de 2015. Quel avenir pour les associations et nos clubs en particulier ? Nous faisons partie du paysage, c'est peut-être le problème, mais nous risquons de disparaître. Lorsque cela sera le cas, il sera trop tard pour réagir.

Nous comprenons les urgences et les priorités, nous voulons apporter notre contribution au changement, car nous ne voulons pas y perdre notre raison d'être.

Le sport est le grand oublié des lois de décentralisation. La réforme des collectivités territoriales ne nous rassure pas du tout; il ne faudrait pas que d'un mille feuilles nous passions à un deux milles feuilles.

L'organisation du Sport Français en miroir de l'Etat est caduque. Nous devons réformer notre fonctionnement, nos organisations, notre mode de gouvernance et notre financement.

Il faut que cela change, il nous faut investir les nouveaux territoires et nous nous trouvons donc devant l'impérieuse nécessité de prendre notre destin en main pour être "acteur de notre devenir", c'est le sens du projet du CNOSEF et de celui du MOS régional qui s'inscrit parfaitement dans cette démarche. "Tout cela sans candeur et lucidité", comme le dit Jean-Michel Brun secrétaire général du CNOSEF et nous rajoutons pour notre part avec détermination.





Les priorités du CNDS ne répondent aucunement aux besoins du mouvement sportif. Les directives et les moyens de la part territoriale du CNDS sont orientés prioritairement et majoritairement vers la réduction des inégalités d'accès au sport. Le cœur de métier, la formation du sportif, jeune ou moins jeune, la structuration du mouvement sportif ne sont plus éligibles.

Pour nous c'est un véritable détournement de l'objet même du CNDS et des crédits dédiés au Sport.

Aujourd'hui, une des priorités du mouvement sportif doit être de structurer et pérenniser l'existant. Par la suite, un développement nécessaire, peut s'envisager.

Notre cœur de métier n'est plus reconnu !

Nous vivons cette situation comme une manipulation du ministère des sports et nous devons réagir. Le CNOSF doit être porteur de cette réaction. Les échéances électorales qui se profilent sont des moments privilégiés pour faire entendre notre voix.

"L'Etat trop lourd, trop cher, trop lent", ce n'est pas nous qui le disons mais le Président de la République.

Nous avons pu constater une radicalisation du positionnement de l'État et une cristallisation des rapports entre les acteurs au travers de ses représentations territoriales.

Oui, nous ne sommes pas là pour répondre aux injonctions, voir aux diktats de l'état et de fonctionnaires qui dépassent largement le cadre de leurs missions. Dans les directives CNDS 2014, dans le compte rendu du CA du 19 novembre 2013 et dans la note N°2014-DEFIDEC-01, n'apparaît plus la co-présidence de la commission territoriale par le mouvement sportif. Les délégués territoriaux sont les décideurs et consultent la commission territoriale. À quoi servons-nous ?

Nous pensons qu'il y a une véritable stratégie et volonté de la part du ministère, pour passer au-dessus de la représentation du MOS régional et départemental.

Les conséquences dans les territoires vont être radicales. Perte d'une place d'acteur avec des leviers de décisions importants au sein des commissions territoriales CNDS, puis s'en suivra presque immédiatement des pertes de moyens d'actions, humains, financiers. Les emplois au sein des CDOS et CROS sont sérieusement menacés !!

Sans moyens et positionnement, les CROS et CDOS vont progressivement disparaître du paysage sportif territorial.

Cette situation n'est certainement pas voulue par le CNOSF pour ses instances déconcentrées ? Nous comptons vivement pouvoir discuter de ces aspects avant qu'il ne soit trop tard et être considérés, reconnus et soutenus, par le CNOSF auprès des instances et personnalités "décideur" du devenir du sport en France .

Il nous faut "osez le rêve".

Nous sommes à un tournant de notre organisation et de notre représentation dans les territoires, nous voulons être acteurs de notre destin.

Nous comptons sur vous, Monsieur le président, pour porter ce message au nom du mouvement sportif auprès du ministère.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de nos meilleurs sentiments sportifs.

Pour le MOS régional du Centre

Jean Louis DESNOUES